

Réf: Dossier N° 050473

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AVICULT PLUS » en abrégé « AVICULT+ »

Siège social Abidjan, Yopougon, MAROC, Lot 874, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVICULT PLUS » en abrégé «

AVICULT+ »

Objet : AVICULTURE, AGRICULTURE, PISCULTURE, FERME AGRO PASTORALE, VENTE D'ALIMENT(BOVIN, CAPRIN, OVIN) PRODUIT D'ELEVAGE, MATERIELS, PRODUIT AVICOLE, COMMERCIALISATION, ENCADREMENT ET FORMATION, ENTREPRENARIAT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MAROC, Lot 874, Ilot 34

Dirigeant(s) : M COULIBALY LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04880 du 22/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32417/GTCA/RC/2021 du 22/11/2021

